



AS/Per (2025) PV 01

23 juin 2025

Commission permanente

Procès-verbal

de la réunion tenue à La Valette

le vendredi 23 mai 2025

1. Ouverture de la réunion par le Président de l'Assemblée parlementaire

M. Theodoros Rousopoulos, Président de l'Assemblée parlementaire, **ouvre** la réunion et remercie les autorités maltaises pour leur hospitalité exceptionnelle à La Valette. Évoquant sa participation à la 134^e session du Comité des Ministres, qui s'est tenue à Luxembourg les 13 et 14 mai 2025, il déclare que celle-ci a été marquée par deux événements majeurs : l'ouverture à la signature de la Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat et le soutien à la création d'un Tribunal spécial pour le crime d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Il est fier du fait que l'Assemblée soit à l'origine tant de la Convention que du projet relatif au Tribunal. Cela montre clairement sa pertinence et son impact politiques. L'Assemblée continuera de travailler sans relâche pour rétablir la paix en Ukraine et pour garantir que les responsables des crimes commis répondent de leurs actes et pour défendre la démocratie et l'État de droit. S'agissant de ce dernier point, le Président salue la proposition du Secrétaire Général concernant un Nouveau Pacte démocratique pour l'Europe, et il se félicite du fait que le recul de la démocratie fasse partie des priorités de la Présidence maltaise. Le Président mentionne également la guerre en cours à Gaza et souligne que les civils innocents doivent avoir accès à l'aide humanitaire.

2. Allocution de bienvenue de Hon. Angelo Farrugia, Président de la Chambre des Représentants, Parlement de Malte

M. Angelo Faruggia met en lumière la longue tradition diplomatique de Malte et son engagement sans faille en faveur du multilatéralisme, de la résilience démocratique et de l'unité européenne fondée sur des valeurs communes. En cette période marquée par un conflit armé sur le sol européen, le recul de la démocratie, la désinformation et la banalisation croissante de la haine dans le discours politique, Malte considère sa présidence du Comité des Ministres comme un appel à la prise de conscience et à l'action. Au cours de cette période, l'île promouvra le renforcement de la protection des institutions démocratiques et des groupes marginalisés, le renforcement des liens avec la société civile, la défense des droits de l'enfant, le soutien aux victimes de la guerre et l'attention accrue portée à la jeunesse au sein du Conseil de l'Europe, entre autres. M. Faruggia souligne le rôle du Parlement maltais dans la réalisation de progrès concrets sur des questions telles que l'indépendance de la justice, la lutte contre la corruption, la liberté des médias et l'inclusion sociale, dans le droit-fil des principes et de la mission de l'Assemblée. Il fait référence à l'intervention qu'il a effectuée lors de la Conférence des Président·es de parlement qui s'est tenue en mars 2025 et condamne la violence à l'encontre des responsables politiques, en particulier des femmes, qui constitue une menace pour la démocratie. Rappelant l'attachement de Malte au principe de la neutralité, il souligne que son pays prônera le dialogue et s'emploiera à jeter des ponts, mais pas au détriment de la justice, ni des droits humains. Enfin, M. Faruggia appelle les membres de l'Assemblée à faire de la présidence de Malte une période charnière pour le Conseil de l'Europe.

3. Échange de vues avec Hon. Ian Borg, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et du Tourisme, Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe [CM/Inf (2025) 9, CM/Inf (2025) 8]

M. Ian Borg déclare que les 60 années d'adhésion de Malte au Conseil de l'Europe ont fortement influencé l'évolution démocratique du pays en renforçant son attachement aux droits humains, à l'État de droit et aux valeurs du multilatéralisme. Depuis la dernière présidence de l'île, en 2002, le paysage politique européen a radicalement changé : autrefois marqué par une confiance croissante dans le multilatéralisme et un élan autour de la diplomatie, il se caractérise aujourd'hui par une pression croissante sur le multilatéralisme et une diminution de la confiance dans le pouvoir de la diplomatie. Le recul de la démocratie, le populisme et la désinformation sont autant de menaces pour les droits humains, la démocratie et l'État de droit. Le Conseil de l'Europe doit maintenir son engagement à soutenir l'Ukraine et à faire preuve de solidarité envers elle, et Malte continuera de faire de cette question l'une des priorités de l'Organisation. La Présidence maltaise coïncide avec le 75^e anniversaire de la Convention européenne des droits de l'homme, un instrument historique qui constitue l'épine dorsale de l'Organisation et qui doit être préservé. Le Vice-Premier ministre souligne également l'importance de la participation et de l'engagement des jeunes dans les processus démocratiques, et il exprime son soutien à l'initiative relative à un Nouveau Pacte démocratique pour l'Europe. Au cours de sa présidence, Malte accueillera plusieurs conférences, portant notamment sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels et sur les droits des personnes LGBTIQ+. Face aux défis actuels, notamment l'absence de deux délégations de l'Assemblée, il est essentiel de garantir l'intégrité institutionnelle. Malte s'efforcera de renforcer le dialogue et les relations entre le Comité des Ministres et l'Assemblée. Il est également nécessaire que les principes du dialogue et du respect mutuel soient respectés entre les États membres, et avec les autres pays et les organisations internationales.

Mme Bayr se félicite des propos de M. Borg concernant la solidarité avec l'Ukraine et de l'engagement de Malte en faveur des valeurs communes. Elle s'enquiert des prochaines mesures que compte prendre Malte pour légaliser l'avortement.

Le Vice-Premier ministre fait observer qu'il n'y a pas de débat en cours au sein de la société maltaise autour de la question de savoir si le parlement devrait légiférer sur cette question. Si le pays est prêt à écouter les points de vue des uns et des autres concernant les aspects positifs et les potentiels aspects négatifs de légiférer sur l'avortement, aucun parti politique ne s'est engagé à prendre des mesures allant dans ce sens dans un avenir prévisible.

M. Hispán pose la question de savoir si un engagement international plus profond est nécessaire pour contrôler l'immigration illégale dans le sud de la Méditerranée.

Le Vice-Premier ministre fait observer que Malte est très investi dans la gestion de l'immigration légale étant donné que le pays a besoin de travailleurs étrangers pour soutenir son économie. S'agissant de l'immigration illégale, jamais le pays ne soutiendra un système fondé sur une activité criminelle. Les forces armées déploient d'importantes ressources pour surveiller les côtes et sauver des vies en mer, et elles continueront de le faire. Cependant, les pays en première ligne, c'est-à-dire ceux qui sont situés à la frontière sud de l'Europe, tels que Malte, ne devraient pas être laissés seuls face à cette tragédie collective, qui, en tant que telle, demande une réponse collective, le phénomène de l'immigration illégale se répandant inévitablement sur le continent. Pour lutter contre l'immigration illégale, l'Europe devrait également investir en Afrique et, par le biais de la diplomatie, créer de nouveaux partenariats avec des pays africains et des situations où toutes les parties prenantes sont gagnantes.

Évoquant la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, **M. Németh** demande quelle est la position de Malte sur le rôle du Conseil de l'Europe dans ce conflit, sur les efforts de paix de Donald Trump et sur la façon dont l'Europe et le Conseil de l'Europe peuvent compléter ces efforts.

Le Vice-Premier ministre répond que compte tenu de sa neutralité militaire, Malte a fourni des munitions et une assistance non militaires à l'Ukraine au cours des trois dernières années. Il évoque également le rôle du pays dans l'adoption et la mise en œuvre des sanctions de l'Union européenne contre la Russie, sa contribution aux discussions tenues au Conseil de sécurité des Nations Unies (2023-2024) et à l'OSCE, ainsi que les initiatives qu'il a prises pour le retour des enfants enlevés par la Russie. Malte soutient les efforts de paix du président Trump et soutiendra tous les efforts de paix.

Mme Vogels s'enquiert des mesures adoptées par le Gouvernement maltais pour exécuter pleinement les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et pour garantir leur respect effectif et rapide à l'avenir. Elle demande également comment le Gouvernement maltais encourage les autres pays exécuter les arrêts de la Cour.

Le Vice-Premier ministre déclare que l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme sera au cœur de la Présidence maltaise. Les affaires contre Malte portées devant la Cour concernent essentiellement le droit de propriété, et la pleine exécution des arrêts rendus dans ces affaires est considérée comme une priorité. Tous les pays rencontrent des difficultés pour exécuter les arrêts de la Cour, à des degrés divers, mais l'obligation de s'y conformer est sans équivoque. Malte entend améliorer l'exécution de ces arrêts par le biais de la diplomatie, du dialogue et du partage d'expériences.

M. Hunko demande à faire un point sur les progrès accomplis dans l'enquête sur l'affaire Daphne Caruana Galizia.

Le Vice-Premier ministre fait observer que l'affaire Daphne Caruana Galizia reste une priorité. Trois tueurs à gages purgent actuellement une peine d'emprisonnement, et un procès est en cours contre deux autres suspects pour leur participation présumée au meurtre. Cette affaire a entraîné la mise en place de réformes concernant la protection des journalistes, et des enseignements continuent d'être tirés de cette triste période de l'histoire récente de Malte.

M. Goncharenko demande quelle est la position de Malte concernant la saisie des avoirs russes gelés. Il fait référence à une récente enquête du Financial Times et demande si les oligarques russes, y compris ceux qui font l'objet de sanctions, peuvent encore obtenir des visas et des passeports dorés maltais.

Évoquant la situation en Türkiye, où des universitaires, des élu-es, des défenseur-es des droits humains et des journalistes continuent d'être emprisonné-es en violation de la Convention européenne des droits de l'homme, **M. Tornaritis** demande comment la Présidence maltaise entend amener la Türkiye à rendre des comptes pour ces violations.

M. Oikonomou s'enquiert de la position de Malte sur le rôle actuel de la Türkiye et de sa volonté de renforcer ses engagements ou d'adhérer aux cadres européens de sécurité, notamment par rapport à la compatibilité de ses actions avec les valeurs fondamentales et les principes de sécurité promus par le Conseil de l'Europe.

Le Vice-Premier ministre déclare que des discussions concernant la saisie des avoirs russes gelés sont en cours à Bruxelles, précisant qu'il n'y a pas d'avoirs russes à Malte. Les demandes russes de participation au programme d'investissement auxquelles M. Goncharenko fait référence ont été stoppées dès le premier jour de la guerre d'agression contre l'Ukraine. S'agissant des Russes ayant été sanctionnés ultérieurement, le retrait des droits acquis dans le cadre du programme d'investissement est en cours. Tous les pays devraient s'assurer qu'aucun oligarque russe sanctionné ne bénéficie de tels droits. Il est attendu de la Türkiye qu'elle applique les normes et pratiques démocratiques les plus élevées, comme n'importe quel autre membre du Conseil de l'Europe. Toutefois, il est important de s'assurer que les efforts déployés en ce sens n'isolent aucun pays. Malte soutient les initiatives prises par le Secrétaire Général pour établir des relations avec la Türkiye et espère que ce dialogue continu permettra d'aboutir à des résultats concrets.

4. Vérification de nouveaux pouvoirs [Doc. 16175]

La Commission permanente **ratifie** les pouvoirs des nouveaux membres de l'Assemblée présentés par les délégations de la Bulgarie, de l'Irlande, de l'Islande et du Liechtenstein.

5. Modifications dans la composition des commissions [Commissions (2025) 04, Commissions (2025) 04 Add.]

La Commission permanente **approuve** les changements dans la composition des commissions de l'Assemblée, comme indiqué dans le document Commissions (2025) 04 et son addendum.

6. Demandes de débat (selon l'article 53 du Règlement)

La Présidente informe les membres qu'une demande de débat d'actualité intitulée « La nécessité d'assurer la survie de Radio Free Europe / Radio Liberty » a été déposée par les présidents du Groupe des socialistes, démocrates et verts, du Groupe du Parti populaire européen, du Groupe des Conservateurs européens, Patriotes & Affiliés et du Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe. Une deuxième demande de débat d'actualité intitulée « Le rôle des parlementaires dans la protection de l'investissement en faveur des droits humains et de la démocratie face à l'augmentation des dépenses militaires » a été déposée par le président du Groupe pour la gauche unitaire européenne.

Le Bureau est convenu de recommander de tenir ces débats d'actualité et a désigné M. Emanuelis Zingeris (Lituanie, PPE/DC) comme premier orateur sur « La nécessité d'assurer la survie de Radio Free Europe / Radio Liberty » et M. Andrej Hunko (Allemagne, GUE) comme premier orateur sur « Le rôle des parlementaires dans la protection de l'investissement en faveur des droits humains et de la démocratie face à l'augmentation des dépenses militaires ».

La Commission permanente **approuve** les propositions du Bureau.

7. Ordre du jour [AS/Per (2025) OJ 01 rev]

Le projet d'ordre du jour est **adopté**.

8. Troisième partie de session de l'Assemblée parlementaire (23-27 juin 2025) [AS/Bur (2025) 30]

La Commission permanente **prend note** du projet d'ordre du jour de la troisième partie de session.

M. Mazars renvoie au rapport intitulé « Mobilisation sociale, troubles sociaux et réaction de la police dans les États membres du Conseil de l'Europe : un nouveau contrat social est-il nécessaire ? », qui devrait être examiné au cours de la troisième partie de session. Malgré son titre général, ce rapport se concentre tout particulièrement sur la France et ne tient pas compte des commentaires des autorités françaises. Il devrait donc être renvoyé en commission et réécrit en adoptant une approche plus équilibrée.

Le Président déclare que la Commission permanente ne peut pas modifier le projet d'ordre du jour. Le Bureau pourra examiner cette demande lors de sa prochaine réunion.

9. Saisine des commissions

[AS/Per (2025) 03]

La Commission permanente **ratifie** les renvois proposés par le Bureau (voir Annexe 1).

10. Débat d'actualité sur « La nécessité d'assurer la survie de Radio Free Europe / Radio Liberty »

Dans sa présentation du débat, **M. Zingeris** souligne que Radio Free Europe/ Radio Liberty (RFE/RL) a été une source de vérité dans des pays où la liberté de la presse est menacée et où la désinformation est omniprésente. Elle joue un rôle essentiel dans la lutte contre la propagande antidémocratique et la guerre hybride. La décision de suspendre le financement de RFE/RL constitue donc une grave menace pour la démocratie. Il est temps que l'Europe soutienne le travail essentiel que fournit ce radiodiffuseur. Tout en saluant l'engagement de l'Union européenne à apporter une aide initiale de 5,5 millions d'euros à RFE/RL, il souligne que seul un financement régulier et à long terme permettrait d'assurer sa survie et de garantir à des millions d'auditeurs dans des pays opprimés l'accès à des informations fiables et indépendantes. L'Assemblée devrait attirer d'urgence l'attention de la Commission européenne sur cette question, éventuellement en lui adressant une lettre.

Assistant à la réunion en ligne, le Président et Directeur général de RFE/RL, **M. Stephen Capus**, souligne que ce radiodiffuseur est depuis longtemps un acteur clé dans la présentation d'informations indépendantes et factuelles à un public principalement européen, touchant environ 47 millions de personnes chaque semaine, dont 9 % de Russes, 35 % d'Ukrainiens et 10 % d'Iraniens. Alors que des milliards sont dépensés chaque année dans la propagande et les campagnes de désinformation russes, iraniennes et chinoises, RFE/RL est une bouée de sauvetage pour ceux qui, autrement, n'auraient pas accès à des médias libres. Il prévient les membres que la décision des États-Unis de suspendre le financement de RFE/RL a enhardi les régimes autoritaires, qui tentent de profiter de l'occasion pour accroître leur influence médiatique. Malgré cette situation peu réjouissante, il reste optimiste grâce au profond soutien politique apporté par toute l'Europe et aux promesses de financement d'urgence de l'Union européenne et de certains États membres.

Mme Bayr évoque également le rôle essentiel que joue RFE/RL pour promouvoir la liberté et la démocratie dans un monde où la propagande et les fausses nouvelles menacent de plus en plus ces valeurs et constituent des armes dans une guerre hybride. Se félicitant de la décision de l'Union européenne de soutenir financièrement RFE/RL, elle déclare que l'Europe devrait faire tout son possible pour que cette radio survive et qu'elle poursuive ses activités, en particulier sur les réseaux sociaux.

Pour **M. Goncharenko**, l'enjeu dépasse largement la simple survie de RFE/RL ; il s'agit de garantir la liberté en Europe. Si le Conseil de l'Europe peut verser une contribution symbolique à RFE/RL, ses États membres devraient viser un financement de 2 millions EUR chacun, ce qui serait tout à fait faisable. Ils devraient également accroître leur soutien militaire à l'Ukraine. Sur une note plus personnelle, il évoque le rôle joué par RFE/RL pour maintenir l'espoir pendant la guerre froide.

Évoquant le rôle de RFE/RL dans la chute du rideau de fer, **Mme Kravchuk** déclare que si les temps et les méthodes ont changé, l'objectif des régimes autoritaires est resté le même. En Fédération de Russie et au Bélarus, RFE/RL a été qualifiée d'« organisation indésirable ». Elle rend hommage à des correspondant-s/journalistes de la RFE/RL qui ont couvert la guerre en Ukraine, à savoir Victoria Roshchyna, qui a été tuée dans une prison russe, et Irina Danilovich et Vladyslav Yesypenko, qui sont toujours emprisonnés.

Mme Schou se félicite de ce débat et soutient les propos des autres intervenants concernant l'importance de garantir la survie de RFE/RL. Elle appelle l'Union européenne à mettre en place une ligne budgétaire à cette fin.

Mme Kalniņa-Lukaševica souligne le rôle important que joue RFE/RL de longue date en présentant des informations fiables à des populations soumises à la censure. Son rapport sur l'ingérence étrangère, qui a été examiné pendant la partie de session d'avril, appelait les États membres à renforcer la protection des journalistes et à protéger la liberté de la presse, notamment en collaborant pour garantir la continuité du financement de RFE/RL. Tout en saluant la décision de l'Union européenne de mettre en place des fonds d'urgence, elle fait observer que seul un soutien financier à long terme constituerait une solution durable et appropriée.

Mme Kumpula-Natri met en garde contre la crise de plus en plus grave que traverse le journalisme, due à un manque de soutien financier, à la baisse de la qualité du contenu en ligne et à la génération d'informations par l'intelligence artificielle. Elle appelle à mettre en place un soutien financier continu pour RFE/RL.

Mme Modert se déclare préoccupée par le fait que certaines parties prenantes suggèrent de rationaliser les médias internationaux européens. Tout préjudice causé à RFE/RL ferait le jeu des régimes autocratiques.

Réagissant au débat, **M. Capus** souligne que RFE/RL existe depuis 75 ans et réaffirme la très grande utilité de cette radio, ainsi que sa crédibilité et son intégrité exceptionnelles. Malgré la grande incertitude qui entoure la politique étrangère des États-Unis, l'apport d'un soutien pour faire en sorte que l'Europe soit aussi libre que possible reste un objectif commun aux deux rives de l'Atlantique. C'est le mot « radio » qui figure dans le nom de l'organisation, mais RFE/RL touche son public par tous les moyens possibles, notamment les réseaux sociaux, les sites web et la diffusion de vidéos sur les fils d'actualité. Il est convaincu que des solutions créatives seront trouvées pour assurer un bel avenir à RFE/RL.

M. Zingeris évoque les efforts déployés pour lutter contre la désinformation au sujet de la guerre en Ukraine et du rôle de RFE/RL dans ce contexte. Il a été demandé aux Russes et aux Bélarusses de ne pas soutenir la guerre d'agression contre l'Ukraine. La guerre hybride qui fait rage actuellement menace les droits humains et les libertés. Il appelle l'Union européenne à prévoir une ligne budgétaire pour financer RFE/RL, attirant l'attention sur le fait que sinon, des millions d'auditeurs n'auront plus accès à la voix de l'Europe libre.

11. Débat d'actualité sur « Le rôle des parlementaires dans la protection de l'investissement en faveur des droits humains et de la démocratie face à l'augmentation des dépenses militaires »

Dans sa présentation du débat, **M. Hunko** dit que d'après des chiffres récents, les dépenses mondiales en matière de défense n'ont jamais été aussi élevées depuis la fin de la guerre froide, ce qui a des répercussions majeures pour le monde entier. Une éventuelle nouvelle augmentation de ces dépenses dans les pays de l'OTAN (de 2 % à 5 % du PIB) irait à l'encontre des recommandations du Nouvel Agenda pour la paix présenté par le Secrétaire général des Nations Unies en 2023, qui appelle à redoubler d'efforts pour limiter les armes conventionnelles et à accroître les investissements dans la prévention et les infrastructures sociales. Les parlements ont un rôle essentiel à jouer pour garantir le contrôle et la transparence des dépenses de défense. En tant que membre sortant de l'Assemblée, et faisant référence au discours d'adieu du président Eisenhower, M. Hunko met en garde contre les dangers d'un complexe militaro-industriel.

Mme Kluit fait observer que tandis que l'augmentation des dépenses militaires pourrait contribuer à protéger les droits humains, la liberté et la démocratie, elle pourrait aussi devenir une menace pour ces valeurs. La diplomatie, les négociations et la désescalade devraient être privilégiées par rapport aux options militaires, et les dépenses militaires ne devraient pas être réalisées au détriment des dépenses sociales.

Lord Keen soutient qu'il n'y a pas forcément de lien entre les dépenses militaires et les droits humains. Il met en doute le fait que l'augmentation des dépenses militaires serait incompatible avec le développement des droits humains. Un État-nation doit défendre ses frontières politiques et géographiques, en ayant recours à la force si nécessaire. Il est d'avis qu'une augmentation des dépenses militaires pourrait créer un cercle économique vertueux et convient qu'il faut faire preuve de transparence sur cette question.

M. Hispán soutient les commentaires de l'intervenant précédent. L'Europe ne devrait pas compter sur les États-Unis et doit avoir les moyens de se défendre. L'investissement dans la défense est extrêmement important pour protéger la liberté et la démocratie.

M. Mazars dit que les investissements dans le domaine militaire et dans le domaine social ne s'excluent pas mutuellement ; au contraire, ils sont complémentaires. Compte tenu du contexte géopolitique actuel et du fait que l'Europe ne peut plus compter sur le plein soutien des États-Unis, il est essentiel d'investir dans la défense pour protéger la liberté, la démocratie et le modèle social de notre continent.

M. Tornaritis déclare que la situation à Chypre – qui reste divisée – est un triste rappel de la manière dont la militarisation peut porter atteinte aux droits humains et menacer la paix. Dans un contexte mondial marqué par l'augmentation des dépenses militaires, les politiques de sécurité doivent respecter les droits humains et le droit international et ne pas compromettre la justice et la démocratie. La vraie sécurité ne réside pas dans les armes mais dans les droits, le dialogue et l'obligation de rendre des comptes.

Mme Yasko souligne que les dépenses liées à la sécurité sont essentielles, et pas seulement par rapport à l'Ukraine. Au vu du contexte géopolitique actuel, les investissements dans la défense sont un impératif.

M. Hunko souligne qu'il est important de garder le contexte à l'esprit lorsque l'on établit des analogies avec l'histoire. Aujourd'hui, la situation exige à nouveau que nous disposions de missiles à moyenne portée en Allemagne, mais sans la perspective d'un nouveau régime de désarmement, comme dans les années 1980. Il réaffirme que les parlements ont un rôle majeur à jouer pour garantir la transparence et le contrôle démocratique.

Le Président rend hommage à M. Hunko pour ses travaux au sein de l'Assemblée et salue son attachement aux valeurs de l'Organisation.

12. Questions juridiques et droits de l'homme

Projet de Troisième Protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale

[Doc. 16173]

M. Vardanyan présente brièvement la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale, ses objectifs et son développement au fil des années. La nature transfrontalière des activités criminelles et les déplacements constants de personnes nécessitent une coopération efficace et effective. Le projet de troisième protocole, dont l'Assemblée est saisie pour avis, vise à instaurer une telle coopération en tenant en compte les derniers développements technologiques. Il fournit également une base juridique améliorée pour faciliter la surveillance étatique. Le projet de protocole devrait être accueilli favorablement par l'Assemblée, adopté par le Comité des Ministres et ouvert à la signature et à la ratification. Parallèlement, il convient de redoubler d'efforts pour garantir que la surveillance étatique est menée de manière appropriée, notamment en exécutant les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et en adoptant des cadres juridiques relatifs aux logiciels espions, conformément aux recommandations de la Commission de Venise. Il serait également utile d'élaborer un instrument juridiquement contraignant du Conseil de l'Europe sur l'acquisition, l'utilisation, la vente et l'exportation de logiciels espions.

Lord Keen souligne que la commission des questions juridiques et des droits de l'homme a adopté le projet d'avis à l'unanimité. Le protocole est accueilli favorablement car il renforce la coopération transfrontalière en matière pénale tout en respectant les garanties en matière de droits humains. La réglementation et la facilitation de la coopération internationale en matière de surveillance étatique prévues par le protocole sont particulièrement pertinentes. Le nouveau protocole devrait servir de rappel aux États membres afin qu'ils renforcent leurs cadres législatifs et de contrôle, en veillant à ce que la surveillance des États soit exercée de manière légale, nécessaire et proportionnée. Il invite les membres à soutenir le projet d'avis.

Mme Modert soutient pleinement l'avis et félicite le rapporteur pour son approche, les principaux points abordés et ses conclusions.

M. Vardanyan fait observer que l'internationalisation du crime et la numérisation de la coopération sont les principales raisons pour lesquelles la Convention doit être mise à jour par le biais de ce nouveau protocole additionnel. La question du recours à des logiciels espions est problématique, même si le projet de protocole prévoit des garanties appropriées dans ce contexte.

La Commission permanente **adopte à l'unanimité** l'avis « Projet de Troisième Protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale » [Avis 306 (2025)].

13. Règlement, éthique et immunités

Dépenses de l'Assemblée parlementaire pour l'exercice biennal 2026-2027

[Doc. 16166]

M. Brico présente le contexte dans lequel s'inscrit le rapport et rappelle que le Programme et Budget pour la période 2024-2027 avait été adopté à la suite du Sommet de Reykjavik, avec une augmentation historique de 12%. Pendant la période 2024-2025, grâce à une augmentation de 8,3% de son budget, l'Assemblée a renforcé la mise en œuvre des priorités du Sommet concernant, entre autres, la guerre en Ukraine, le recul de la démocratie, la participation des jeunes, le droit à un environnement sûr, propre et durable, l'intelligence artificielle et la participation de la société civile. Elle continuera sur cette lancée au cours du biennium à venir, en se concentrant sur le soutien à l'Ukraine, le Nouveau Pacte démocratique pour l'Europe, l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, les activités de coopération en matière électorale, les relations avec la société civile du Bélarus et de la Fédération de Russie et le cadre d'intégrité de l'Assemblée, entre autres. Plusieurs initiatives sont prévues pour améliorer et moderniser les méthodes de travail et pour garantir l'efficacité. Il est également important de préserver la stabilité financière des groupes politiques.

Soulignant que le projet de résolution est pleinement conforme aux priorités politiques définies lors du Sommet de Reykjavik, **Mme Engelhardt** fait observer que les 12% d'augmentation du budget du Conseil de l'Europe

ont permis à l'Assemblée de continuer à soutenir l'Ukraine, à défendre la démocratie, à promouvoir le droit à un environnement sain et à s'attaquer aux défis que pose l'intelligence artificielle. Le projet de résolution donne une image claire d'une Assemblée qui est moderne, visible et pleinement engagée en faveur de l'État de droit et des droits humains. En tant que membre sortant de l'Assemblée, elle remercie ses collègues pour leur bonne coopération et leur soutien et les exhorte à continuer à se battre pour les droits humains, la démocratie et l'État de droit.

La Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire remercie le rapporteur et la commission pour leurs travaux. Elle compte sur les membres pour soutenir les propositions contenues dans le projet de résolution lors de leurs échanges avec le Secrétaire Général et les Ambassadeurs et les Ambassadrices.

La Commission permanente **adopte à l'unanimité** la résolution « Dépenses de l'Assemblée parlementaire pour l'exercice biennal 2026-2027 » [Résolution 2604 (2025)].

14. Questions diverses

N.A.

15. Prochaine réunion

La Commission permanente **décide** de tenir sa prochaine réunion à Chisinau, République de Moldova, le 21 novembre 2025.

Le Président exprime sa gratitude à tous ceux qui ont rendu cette réunion possible.

Le Président clôt la réunion à 16h30.

ANNEXE 1

Renvois en commission

A. RENVOIS EN COMMISSION

1. **Comment garantir la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme par la Fédération de Russie, notamment le paiement des indemnités accordées**
[Doc. 16149](#)
Proposition de résolution déposée par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Renvoi à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*

2. **Suivi du 4^e cycle de recommandations du GRECO sur les parlementaires**
[Doc. 16157](#)
Proposition de résolution déposée par Mme Heike Engelhardt (Allemagne, SOC) et d'autres membres de l'Assemblée

Renvoi à la Commission du Règlement, de l'éthique et des immunités *pour rapport* et à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour avis*

3. **Partage égal du travail de soins non rémunéré entre les femmes et les hommes: une condition préalable à l'égalité de genre**
[Doc. 16158](#)
Proposition de résolution déposée par la Commission sur l'égalité et la non-discrimination

Renvoi à la Commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour rapport*

4. **Projet de Convention du Conseil de l'Europe sur la coproduction d'œuvres audiovisuelles sous forme de séries**
[Doc. 16164](#)
Demande d'avis du Comité des Ministres

Renvoi à la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport*

5. **La promotion de la sécurité démocratique en Europe grâce au soft power**
[Doc. 16178](#)
Proposition de résolution déposée par Mme Yelyzaveta Yasko (Ukraine, PPE/DC) et d'autres membres de l'Assemblée

Renvoi à la Commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport*

APPENDIX 2

List of participants / Liste des participants

President of the Parliamentary Assembly / Président de l'Assemblée parlementaire

Mr Theodoros ROUSOPOULOS Greece / Grèce

Chairpersons of Political Group / Présidents de groupe politique

Mr Pablo HISPÁN	Group of the European People's Party (EPP/CD) / Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)
Mr Zsolt NÉMETH	European Conservatives, Patriots & Affiliates (ECPA) / Conservateurs européens, Patriotes & Affiliés (CEPA)
Mr Andrej HUNKO	Group of the Unified European Left (UEL) / Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)

Vice-Presidents of the Assembly / Vice-président·es de l'Assemblée

Ms Elisabetta GARDINI	Italy / Italie
Mr Antonio GUTIÉRREZ LIMONES	Spain / Espagne
Mr Andries GRYFFROY	Belgium / Belgique
Mr Mogens JENSEN	Denmark / Danemark
Ms Miapetra KUMPULA-NATRI	Finland / Finlande
Mr Marko PAVIĆ	Croatia / Croatie
Ms Agnieszka POMASKA	Poland / Pologne

Chairpersons of National Delegations / Président·es de délégations nationales

Mr Ruben RUBINYAN	Armenia / Arménie
Mr Andries GRYFFROY	Belgium / Belgique
Mr Saša MAGAZINOVIĆ	Bosnia and Herzegovina / Bosnie-Herzégovine
Mr Marko PAVIĆ	Croatia / Croatie
Mr Nicos TORNARITIS	Cyprus / Chypre
Mr Mogens JENSEN	Denmark / Danemark
Ms Kadri TALI	Estonia / Estonie
Ms Miapetra KUMPULA-NATRI	Finland / Finlande
Mr Zsolt NÉMETH	Hungary / Hongrie
Mr Sigurður Helgi PÁLMASSON	Iceland / Islande
Mr Patrick CASEY	Ireland / Irlande
Ms Elisabetta GARDINI	Italy / Italie
Ms Zanda KALNIŅA-LUKAŠEVICA	Latvia / Lettonie
Ms Birutė VĖSAITĖ	Lithuania / Lituanie
Ms Naomi CACHIA	Malta / Malte
Mme Béatrice FRESKO-ROLFO	Monaco
Ms Nađa LAKOVIĆ	Montenegro / Monténégro
Ms Rian VOGELS	Netherlands / Pays-Bas
Ms Ingjerd Schie SCHOU	Norway / Norvège
Ms Agnieszka POMASKA	Poland / Pologne
Ms Edite ESTRELA	Portugal
Mr Gerardo GIOVAGNOLI	San Marino / Saint-Marin
Mr Antonio GUTIÉRREZ LIMONES	Spain / Espagne
Mr Alfred HEER	Switzerland / Suisse

Chairperson of the Committee on Legal Affairs and Human Rights / Président de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Lord Richard KEEN United Kingdom / Royaume-Uni

**Chairperson of the Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development /
Présidente de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable**

Ms Saskia KLUIT Netherlands / Pays-Bas

**Chairperson of the Committee on Migration, Refugees and Displaced Persons /
Président de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées**

Mr Oleksii GONCHARENKO Ukraine

**Chairperson of the Committee on Equality and Non-Discrimination /
Présidente de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination**

Ms Catia POLIDORI Italy / Italie

**Chairperson of the Committee on the Honouring of Obligations and Commitments by Member States of
the Council of Europe (Monitoring Committee) /
Présidente de la Commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du
Conseil de l'Europe (Commission de suivi)**

Ms Zanda KALNIŅA-LUKAŠEVICA Latvia / Lettonie

**Chairperson of the Committee on Committee on Rules, Ethics and Immunities /
Présidente de la Commission du Règlement, de l'éthique et des immunités**

Ms Heike ENGELHARDT Germany / Allemagne

**Chairperson of the Committee on the Election of Judges to the European Court of Human Rights /
Présidente de la Commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme**

Ms Petra BAYR Austria / Autriche

Committee Rapporteurs / Rapporteurs de commission

M. Christophe BRICO Monaco
Mr Vladimir VARDANYAN Armenia / Arménie

Ex-officio members of the Bureau / Membres ex-officio du Bureau

Ms Naomi CACHIA Malta / Malte
Mme Béatrice FRESKO-ROLFO Monaco

Other members of the Parliamentary Assembly / Autres membres de l'Assemblée parlementaire

Ms Ramona ATTARD Malta / Malte
Mr Michael FARRUGIA Malta / Malte
Mr Omar FARRUGIA Malta / Malte
Ms Yevheniia KRAVCHUK Ukraine
Mr Eerik-Niiles KROSS Estonia / Estonie
M. Stéphane MAZARS France
Mme Octavie MODERT Luxembourg
Mr Ioannis OIKONOMOU Greece / Grèce
Mr Chris SAID Malta / Malte
Ms Ivanka VASILEVSKA North Macedonia / Macédoine du Nord
Ms Yelyzaveta YASKO Ukraine
Mr Emanuelis ZINGERIS Lithuania / Lituanie

Invited personalities / Personnalités invitées

Hon. Ian BORG, Deputy Prime Minister and Minister for Foreign Affairs and Tourism, President of the Committee of Ministers of the Council of Europe / Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et du Tourisme, Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe
Hon. Angelo FARRUGIA, Speaker of the House of Representatives, Parliament of Malta / Président de la Chambre des Représentants, Parlement de Malte

Secretaries of Political Groups / Secrétaires des groupes politiques

Ms Francesca ARBOGAST	SOC
Ms Denise O'HARA	EPP/CD / PPE/DC
Ms Maria BIGDAY	ALDE / ADLE
Ms Anna KOLOTOVA	UEL / GUE

Private Office of the Secretary General and the Deputy Secretary General / Cabinet du Secrétaire Général et du Secrétaire Général adjoint

Ms Julie MEYLAN	Adviser, Private Office of the Secretary General and the Deputy Secretary General of the Council of Europe / Conseillère, Cabinet du Secrétaire Général et du Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe
-----------------	---

Secretariat of the Parliamentary Assembly / Secrétariat de l'Assemblée parlementaire

Ms Despina CHATZIVASSILIOU	Secretary General of the Parliamentary Assembly / Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire
Ms Louise BARTON	Director of Committees - Inclusive and Sustainable Societies and Co-operation / Directrice des commissions - Sociétés inclusives et durables et coopération
Ms Sonia SIRTORI	Director of Committees - Democracy and Rule of law / Directrice des commissions - Démocratie et État de droit
Mme Valérie CLAMER	Head of the Table Office, Information Management and Events Department / Cheffe du Service de la Séance, de la gestion de l'information et des événements
Mr Sergey KHRYCHIKOV	Head of the Private Office of the President of the Assembly / Chef du Cabinet du Président de l'Assemblée
Ms Liri KOPACI-DI-MICHELE	Head of the Parliamentary Co-operation and Electoral Division / Cheffe de la Division de la coopération parlementaire et électorale
Mme Isild HEURTIN	Head of the Bureau of the Assembly / Cheffe du Bureau de l'Assemblée
Ms Ayşegül ELVERİŞ	Head of the Secretariat of the Standing Committee / Cheffe du Secrétariat de la Commission permanente
Mr Angus MACDONALD	Deputy to the Head of the Communication Division / Adjoint au Chef de la Division de la communication
Mme Martine MEYER	Administrative assistant of the Standing Committee / Assistante administrative de la Commission permanente
Mme Aurélie HAUG	Assistant of the Standing Committee / Assistante de la Commission permanente
Mme Sachka SONRIER	Assistant of the Bureau / Assistante du Bureau

Other participants / Autres participant-es

Ms Francesca CAMILLERI VETTIGER	Ambassador, Permanent Representative of Malta / Ambassadrice, Représentante permanente de Malte
Mr Joel ATTARD	Deputy to the Permanent Representative of Malta / Adjoint à la Représentante permanente de Malte
Mr Melchior GIORDIMAINA	Deputy to the Permanent Representative of Malta / Adjoint à la Représentante permanente de Malte
Ms Melanie BONNICI BENNETT	Office of the Deputy Prime Minister / Cabinet du Vice-Premier ministre
Mr David VELLA	Head of communication, Office of the Deputy Prime Minister / Chef de communication, Cabinet du Vice-Premier ministre
Mr Raymond ATTARD	Photographer, Office of the Deputy Prime Minister / Photographe, Cabinet du Vice-Premier ministre
Mr Miguel ABELA	Media co-ordinator, Office of the Deputy Prime Minister / Coordinateur media, Cabinet du Vice-Premier ministre
Ms Azra KOST	Head of the International Relations and Protocol Department in the Secretariat of the Parliamentary Assembly of Bosnia and Herzegovina / Cheffe du département des relations internationales et du protocole au secrétariat de l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine